Image not found or type unknown

Litige avec mon employeur

Par **nanou**, le **28/07/2009** à **15:54**

Bonjour,

Je suis actuellement en congé longue maladie depuis le 07 janvier 2007. Après de multiples examens, on ma diagnostiqué la maladie de ménétrier , cette maladie entraîne de divers désagréments: tels que la paralysie des membres supérieurs, et le dos dus à une anémie générale.

J'ai fourni tous les documents nécessaire pour une prolongation de longue durée. Celle-ci, m'a était refuser parce que leur médecin expert n'a pas réussi à me trouver un cancer! Donc, je ne puis bénéficié d'une prolongation de longue durée.

Mon employeur, le Conseil Général de l'Aisne, m'oblige à reprendre mon poste à partir de janvier 2010. Mon poste, agent territorial, se trouvant à une dizaine de kilomètre de mon domicile.
Mais ne pouvant plus me servir de mon véhicule suite à ma paralysie et que mon mari n'a pas de permis.

Je me trouve sans issue, ne pouvant plus aller travailler je n aurai plus aucun revenu, puisque je ne cotisais pas pour le chômage.

Pouvezvous me dire si je peut avoir d'autre recours?
vous en remerciant d'avance.
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés